

## LA TARIFICATION SOLIDAIRE en 3 points



### Des tarifs plus équitables

Le tarif du repas, dans le cadre des forfaits, est calculé à partir de votre quotient familial fiscal.



### Des repas de qualité

La Région Nouvelle-Aquitaine travaille avec les lycées pour proposer à tous les élèves une alimentation saine et équilibrée.



### La prise en charge de la Région

La Région aide toutes les familles. Elle prend en charge l'écart entre le coût réel d'un repas évalué à 9,50€ et le tarif du repas de chaque tranche.

	Quotient familial annuel - Impôts	Tarifs du repas par forfait	Part de la prise en charge régionale
1	≤ 3 040€	2,30€	75,79%
2	≤ 5 780€	2,40€	74,74%
3	≤ 7 960€	2,50€	73,68%
4	≤ 9 850€	2,60€	72,63%
5	≤ 11 570€	2,70€	71,58%
6	≤ 13 300€	2,83€	70,21%
7	Non soumis à revenus	2,85€	70%
8	≤ 15 400€	3,25€	65,79%
9	≤ 18 380€	3,85€	59,47%
10	≤ 23 960€	4,75€	50%
11	≥ 23 961€	5,50€	42,11%

# 66%

Moyenne de la prise en charge régionale/repas

## QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les lycéens et étudiants scolarisés dans un lycée public des départements de la Charente (16), de la Creuse (23), des Deux-Sèvres (79) et du Lot-et-Garonne (47), et au lycée Gustave Eiffel (33).



## LES TARIFS 2024-2025



### Le forfait demi-pension

À partir de **3 repas par semaine**, comptez de **2,30€ à 5,50€** par repas, soit en fonction du nombre de jours, un forfait annuel compris entre **241,50€** et **962,50€**.



### Le forfait internat

À partir de **4 nuits**, comptez de **2,30€ à 5,50€** par repas, soit en fonction du nombre de nuits, un **forfait annuel** compris entre **1165,50€** et **3466,75€**.



### Les repas au ticket

Le ticket est au prix fixe de **5,55€**. (non soumis à revenus).



**NB :** en l'absence d'inscription en ligne ou en cas de refus du calcul du quotient familial, c'est le tarif le plus élevé qui s'applique.

# Le saviez-vous ?



**9.50€**  
Le coût réel de production d'un repas



**180 000** élèves fréquentent le service de restauration et d'hébergement des lycées de la Région.



**255** cuisines



**26 millions** de repas/an



**60%** de produits régionaux dont **30%** de produits Bio

## INFORMATIONS ET CONTACT



05 49 38 49 38 - choix 1



contact@nouvelle-aquitaine.fr



naqui.fr/tarification-solidaire



## COMMENT S'INSCRIRE ?

1. Se munir de son dernier avis d'imposition 2024 (sur les revenus 2023)
2. Dès le 21 août 2024, créer un compte sur le site web dédié.



SCANNEZ-MOI



<https://tarificationsolidaire.lycees.nouvelle-aquitaine.pro>

**IMPORTANT**

Pensez à vous inscrire avant le 10 octobre 2024 pour bénéficier de la tarification solidaire !



Credits photos: Région Nouvelle-Aquitaine, Firoch et la Région Nouvelle-Aquitaine, A. Marquet



# TARIFICATION SOLIDAIRE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE



Des tarifs adaptés aux revenus des familles.

